

Compte-rendu du
CONSEIL D'ECOLE DE L'ECOLE PRIMAIRE de KEDANGE/CANNER

vendredi 20 octobre 2017 à 17h15

Présents :

M. le Maire de Kédange M. Kieffer et son adjointe Mme Frey, M. le Maire de Veckring M.Jost et son adjoint M.Makhloufi , M. le Maire de Klang M.Pierrat, Monsieur l'Inspecteur de circonscription

Mesdames Vauthier, Casse, Soudoyer, Kandel, Schneider, Palizas, Bruck, Hiebel, Belin, Ritz, Géronimus, Laumesfeld, Nicolas, Launay

Messieurs Bieber et Thomas

Excusés : Mme Chaillet, M.Schivre

1.Effectifs rentrée 2016

Enseignantes à la maternelle:

Mmes Nicolas, et Ritz,
Mmes Robert, Mlle Steinbach, ATSEM,
2 AVS, Mesdames Coppola et Guerder.

Enseignants à l'élémentaire

Mmes Hiebel, Belin, Bruck, Géronimus (décharge de direction le lundi), Launay et M.Thomas,
Mme Koenig pour les élèves allophones, qui intervient deux fois par semaine,
Mmes Haldas et Maillot pour la religion,
M. Schivre, remplaçant.

Mme Chaillet, psychologue scolaire du secteur, a son bureau dans les locaux.

Effectif des élèves au 20/10/17:

en maternelle:

15 Petits, 15 Moyens et 24 Grands, soit 54 élèves. (44 en 2016-2017)

répartition: 26 PS MS chez Mme Nicolas et 28 MS GS chez Mme Ritz.

en élémentaire:

18 CP, 28 CE1, 23 CE2, 32 CM1 et 27 CM2, soit 128 élèves. (119 en 2016-2017)

Répartition: 18 CP chez Mme Hiebel, 28 CE1 chez Mme Belin, 28 CE2-CM1 chez M.Thomas, 27 CM1 chez Mme Launay et sa décharge de direction, 27 CM2 chez Mme Bruck.

Total des élèves inscrits dans les 2 écoles: 182 pour 7 classes. (163 en 2016-2017)

4 PAI (Plan d'Accueil Individualisé) ont été mis en place en élémentaire. Ils concernent des enfants avec des difficultés de santé. Nous veillons à être particulièrement vigilants avec ces enfants et nous avons mis en garde également les autres élèves pour qu'ils ne donnent pas ou n'échangent pas de goûter.

Dans ces effectifs , il y a 5 allophones (4 en élémentaire et 1 en maternelle).

Evolution des effectifs sur les trois dernières années :

rentrées	élémentaire	maternelle
2015	114	48
2016	119	44
2017	128	54

Prévision des effectifs sur les trois prochaines années :

(Nous ne pouvons pas prévoir ceux de la maternelle)

rentrées	élémentaire
2018	133 (30CP, 18CE1, 28CE2, 23CM1, 32CM2) → 22élèves/classe si 6 classes
2019	128 (27CP, 30CE1, 18CE2, 28CM1, 23CM2)
2020	128 (24CP, 27CE1, 30CE2, 18CM1, 28CM2)

Le seuil d'ouverture étant de 131 élèves, il faut envisager une ouverture de classe en élémentaire : donc un **local**, du mobilier pour les élèves et l'enseignant(e), et du matériel (manuels, matériel de classe...).

Attention à garder un espace de cour suffisant pour accueillir autant d'élèves en sécurité.

Nous avons déjà des soucis de sécurité : nous échelonons les passages aux toilettes (3 toilettes garçons, 3 toilettes filles) et répartissons les élèves dans les deux cours. En cas de pluie, le préau est trop petit et bruyant pour abriter toutes les classes en même temps. Le préau est réservé également aux activités sportives et musicales.

Monsieur le Maire souligne que le seuil d'ouverture de classe dans les années à venir n'est pas connu et risque de changer. Il est précisé alors que 2 inscriptions nouvelles sont prévues en janvier car de nouveaux habitants devraient arriver (confirmation eue dans la journée). Ces inscriptions ne sont pas mentionnées ici, donc le seuil, même s'il évolue, ne devrait pas empêcher une ouverture, il faut au minima l'envisager.

Après discussion au sein du conseil d'école, la majorité des membres pense que la microcrèche intercommunale peut ne pas être comme prévu rue des écoles, mais plus loin au centre du village, afin de laisser les classes regroupées. En effet, une classe mobile dans la petite cour à la place de l'ancien « échiquier » ou une extension de l'école serait la solution à envisager en cas d'ouverture, aucune autre solution n'ayant retenu un avis favorable. L'utilisation du préau pour créer une nouvelle classe réduit encore plus l'espace dédié aux élèves, il est froid et il y a de trop nombreux passages en cours de journée, et l'utilisation de la salle informatique pose les mêmes problèmes.

Il y a également la question des constructions sur Kédange (lotissement du Chardon Lorrain, site de l'ancien collègue avec 45 logements prévus...), et les maisons à vendre ou louer, tout ceci va engendrer une augmentation du nombre d'élèves. Nous ne tenons pas compte du mouvement de population du CADA de Kédange ici.

Une ouverture de classe serait donc pérenne dans l'avenir.

2.Lecture et vote du règlement départemental, du règlement de l'école, et du PPMS :

Lecture et vote du règlement départemental et du règlement intérieur de l'école.

Règlement intérieur de l'école voté : à l'unanimité avec une modification à apporter « il est interdit de fumer et de vapoter dans les locaux ».

Le règlement intérieur est affiché dans les entrées des écoles. Il sera diffusé aux parents et sera signé par ceux-ci dans le cadre prévu à cet effet.

Utilisation des locaux hors temps scolaire soumis à l'approbation du conseil d'école:

*le club Scanner utilise la salle informatique et des classes si besoin pour son activité le lundi de 20h00 à 22h00.

*la salle de jeux en maternelle est utilisée pour le périscolaire et la gymnastique, le préau de l'élémentaire pour le yoga.

Lecture et vote du PPMS :

Présentation de deux nouveaux PPMS et approbation par le conseil d'école : voté à l'unanimité.

Désormais, il y aura 2 exercices d'évacuation et 2 de confinement-intrusion par an.

* Le premier exercice d'évacuation a eu lieu dans les écoles le 18 septembre, sans problème particulier à signaler.

La 1ere intervention est préparée. Pour la seconde, les enfants ne seront pas prévenus.

* L'exercice intrusion a eu lieu le 16 octobre dans les deux écoles. La mairie et la gendarmerie avaient été prévenues.

Un autre exercice de confinement sera fait dans l'année.

Les parents recevront un document explicatif de la conduite à tenir en cas de confinement à l'école.

Un document de prévention des risques est renseigné chaque année au niveau de l'école, et la mairie fait procéder à des vérifications régulières des installations.

En ce qui concerne les mesures de sécurité énoncées précédemment, pourrait-on avoir le portail de l'école élémentaire ouvert ou avoir la clé permettant de l'ouvrir en cas de sortie en urgence ainsi qu' une clé du portail de l'entrée de l'école maternelle (côté boîte aux lettres) ?

3. Activités réalisées et en projet, dans le cadre du projet d'école :

Activités

Octobre:

- 10 : Théâtre en allemand pour tous les élèves de l'élémentaire au collège
- 20 : Rencontre Korfball pour les CE2

Novembre:

- 08 : défilé d'Halloween des petits de la maternelle avec leur masque dans la cour de l'école élémentaire vers 10h30 après un défilé devant les parents en salle de jeux.
- 10: invitation de la mairie de Kédange à la commémoration du 11 novembre des enfants avec deux chants et un poème « Liberté » de P.Eluard dit par tous les enfants de l'élémentaire à 14h30. Les parents sont invités à assister à cette cérémonie.

Décembre:

- 09: St Nicolas (mis en place par la mairie de Kédange avec friandises offertes pour tous les élèves et bons de St Nicolas en maternelle). 9H30 à l'élémentaire et 10h00 en maternelle.
- 15 : spectacle de la compagnie « Pois de senteur » pour les maternelles. L'APE finance en totalité le spectacle
- Goûter de Noël de la maternelle
- Venue d'un musicien pour les CP, CE1 et CE2 (avec un financement en partie par la coopérative)

Janvier:

- Fête des rois: galettes

Février/mars:

- Chandeleur à la maternelle
- Carnaval: déguisements au choix des enfants et défilé avec les parents pour la maternelle, défilé sous le préau des élèves de maternelle et d'élémentaire

Avril :

- 20 : cross à Distroff pour les CM2

Mai

- mi mai: orientation à Buding pour les CP et CE1
- fin mai : rencontre athlétisme à Guénange des CE2 et CM1
- sortie sur Metz à la journée pour les CE2, CM1 et CM2
- 17 : cross à Metzervisse pour les CM2

Juin

- 15 : tournoi de hand ball des CM1 et CM2
- jeux sportifs des écoles sur le plateau
- visite du zoo d'Amnéville pour les maternelles. Pour la sortie au zoo nous allons essayer de la faire le vendredi et de revenir pour 17heures (il y aura seulement 2 ou 3 élèves à la garderie qui pourraient aller aux activités à la place des maternelles), pour éviter les soucis d'organisation (pour remplacer les ATSEM). Se pose toujours le problème de la cantine si les 2 ATSEM sont parties.

Juillet

- Tournoi Echecs à Elzange pour les CM1 et CM2.

Dans le courant de l'année

- Ateliers culinaires réguliers en maternelle (pour les goûters, anniversaires....) et sorties nature au parcours de santé.
- Liaisons entre les classes (lectures, échanges divers), décloisonnements.
- Réunion une fois par période des délégués des classes élémentaires dans le cadre de l'Education Morale et Civique pour débattre de problèmes rencontrés dans l'école. Ces délégués feront un compte rendu dans leurs classes respectives où les décisions prises seront exposées et devront être respectées par chacun.
- Participation à des concours de lecture des CP et CM2 (Moselle Lire), des CM1 et CM2 (Metzervisse), et de l'UNC.
- Lecture à la bibliothèque municipale des élèves de l'élémentaire, participation aux raconte-tapis pour les maternelles, les dates sont à confirmer.
- Intervention du club des échecs dans les classes de CM1 et CM2 : nous remercions vivement messieurs Muller et Meyer pour leur disponibilité. Tous les élèves de l'école sont licenciés automatiquement et gratuitement à la fédération des échecs, ce qui leur permet de participer à des tournois et d'aller au club de Hombourg-Budange s'ils le souhaitent. De plus, le club équipe l'école en matériel pour jouer aux échecs.
- Pêche avec l'association kédangeoise si possible en mai du CE2 au CM2.
- Projet cyclo dès le printemps : les CE2 seront initiés et les CM1 poursuivront leur cycle sur des routes et chemins. Cette activité ne pourra pas être mise en place s'il manque des parents accompagnateurs : il en faut 8 par classe, ce qui fait beaucoup. Une relance sera faite auprès de tous pour voir s'il est possible de mettre en place l'activité. Une initiation « run and bike » pourra être organisée en fin de cycle, et une liaison avec l'école de Buding qui se lance dans le cyclo est à l'étude.
- Projet théâtre en allemand pour toutes les classes de l'élémentaire: un réinvestissement sera mis en place sur une bonne partie de l'année autour de la représentation théâtrale qu'ont vue les élèves.
- Nous avons demandé des créneaux de sport à l'ancien gymnase de Kédange pour l'école le mardi comme les années précédentes. Nous remercions Mme Cordonnier pour son aide et sa disponibilité. Pour l'instant, les CM1 et CM2 en bénéficient, mais les autres classes peuvent y aller également.
- Les élèves du CP au CE2 vont avoir un cycle de natation à la piscine de Florange et passeront un examen en fin de cursus. Ce cycle débutera le 09 avril 2018 et se terminera le 06 juillet 2018.

Toutes les activités et informations sont sur le site des écoles.

Je tiens à remercier particulièrement M. Ripplinger, président du Club Scanner, pour son aide sur les postes informatiques.

-les travaux courants font l'objet d'une liste donnée à M. Weitten et Mme Frey. Attention aux problèmes d'hygiène en maternelle (signalés le jour même à la mairie par téléphone le 16/10/17) : une bête a encore élu domicile dans le toit de l'école, et il y a toujours le problème des nuisances sonores, d'autant que le nombre d'élèves a bien augmenté. Les pompiers sont vite intervenus pour le toit, dès le lendemain et nous remercions la mairie pour sa diligence.

4. Organisation scolaire (APC, résultat des consultations pour la rentrée 2018 et organisation de la cantine)

Organisation scolaire:

-**Elections** : le vote des délégués des parents d'élèves a mobilisé 77% des parents, plus que l'an dernier (67%). Beaucoup ont voté par correspondance, deux personnes par vote direct le jour même.

Je remercie les votants et les délégués pour la tenue du bureau de vote et la préparation des élections.

- **Rencontres avec les parents** : une réunion de rentrée pour toutes les classes a réuni les parents et enseignants début septembre. Ces réunions ont eu du succès.

Comme d'habitude, les enseignants sont prêts à rencontrer les parents s'ils le souhaitent sur rendez-vous, ou peuvent solliciter eux-même des entretiens.

-Coopératives scolaires et financement des activités :

Seuls quelques parents n'ont pas souhaité donner une coopérative scolaire. Cette coopérative nous aide à financer quelques activités éducatives, mais elle n'est pas suffisante, donc nous redemandons à chaque sortie avec transport une aide ponctuelle supplémentaire aux parents (d'un minimum de 2€ en général).

Pour la sortie théâtre des élèves de l'élémentaire du 10 octobre, la totalité du prix de l'entrée (soit 5€) a été demandée aux parents car nous n'avions pas mené encore à ce jour d'actions particulières pour en diminuer le coût.

Subventions annuelles de la mairie:

en maternelle: 50 E /enfant + bons d'achat de la Saint Nicolas (75 Euros par classe)

en élémentaire: 35 E/enfant + 20 E/enfant pour les sorties scolaires

Vente prévue: photos scolaires

Aide de l'APE de la Canner :

Nous remercions vivement l'APE de la Canner, qui aide dès qu'elle peut l'école pour financer les sorties scolaires ou pour aider à l'organisation d'activités.

-APC:

APC : les Activités Pédagogiques Complémentaires ont un volume horaire fixé à 36h sur l'année pour les élèves, 24h de plus pour les enseignants. Cette heure d'APC le mercredi de 11h à 12h est **facultative**. Nous avons eu des difficultés à organiser celles-ci pour l'année et avons passé beaucoup de temps à faire les groupes en fonction des transports et des fratries. De plus, les parents ne préviennent pas toujours les chauffeurs quand ils viennent récupérer leur(s) enfant(s), ce qui pose quelquefois des problèmes.

Nous avons décidé en conseil des maîtres de proposer des activités liées au Projet d'Ecole (proposées à tous les élèves) en alternance 1 semaine sur deux sur toute l'année scolaire à l'école élémentaire. La maternelle propose des activités par période avec un public restreint tout au long de l'année.

Programme de l'élémentaire pour la première période: jeux mathématiques, initiation aux échecs et à l'informatique et soutien pour quelques élèves.

Programme de la maternelle pour la première période : langage oral et initiation à l'ordinateur avec des jeux mathématiques.

-Résultat des votes concernant le changement ou non du rythme scolaire à la rentrée 2018 :

D'après la consultation organisée par les mairies, il apparaît que

- A Kédange : 88 % des votants (personnel enseignant, personnel communal, parents d'élèves) sont pour le retour à la semaine de 4 jours. Sur 246 suffrages exprimés, 217 sont pour, 29 sont contre, 92% des personnes sollicitées ont voté.

A Veckring : sur 40 suffrages, 38 sont pour et 2 contre, soit 95% des personnes sont favorables à un retour à la semaine de 4 jours.

Délibération au conseil d'école : 5 contre, 2 abstentions et 12 pour.

Un retour à la semaine des 4 jours avec les horaires suivants : 8h15-11h45 et 13h30-16h00 est demandé.

Intervention de Monsieur le Maire : ceci a pour conséquence la suppression du PEDT actuel et l'arrêt des activités mises en place par la mairie du vendredi soir puisqu'il n'y aura plus de subventions pour ces activités. Par contre, la pause méridienne ne doit pas être moindre.

Cette dernière chose est largement comprise par les enseignants puisqu'elle ne suffit déjà qu'à peine aux enfants de la cantine de manger et d'être à l'heure en classe.

Les conseillers municipaux vont délibérer pour demander ou non un réaménagement du temps scolaire au Directeur Académique. Monsieur l'Inspecteur souligne que cette demande doit être faite avant février 2018.

Activités et accueil proposés par la mairie de Kédange : le PEDT

Cantine et accueil périscolaire :

Les élèves sont accueillis de 7h30 à 8h05, et de 15h30 à 18h30 tous les jours à l'école maternelle.

Pour la cantine, les parents doivent prévenir la mairie la veille en cas d'absence.

Activités du vendredi soir :

Les activités sont proposées à l'année de 15h30 à 17h00.

Etudes surveillées :

Les élèves sont pris en charge par Monsieur Thomas et Madame Hiebel les lundis, mardis et jeudis soirs de 15 h30 à 16h30.

Nous relevons au sein de l'école des problèmes concernant indirectement ces activités :

-Les élèves arrivant de la cantine n'ont souvent pas eu le temps de se reposer ou de se « défouler ». Ils arrivent juste à temps pour la rentrée des classes à 13h20 et reprennent les cours directement sans temps de pause. Souvent également, ils n'ont pas eu le temps de passer aux toilettes. Ceci est dû au nombre important d'élèves de tous âges qui vont à la cantine, donc au temps de prise des repas, et au local qui ne dispose que de 2 WC. Nous avons comptabilisé 36 enfants en moyenne ces dernières semaines qui vont à la cantine, une quinzaine à l'accueil le soir.

De plus, les listes n'étant pas toujours justes, il nous faut vérifier auprès des petites classes, avec l'accompagnatrice, en urgence, leur départ ou non à la cantine.

-Le ménage dans les écoles est de plus en plus sommaire : les WC et les classes ne sont pas nettoyés tous les jours à l'école élémentaire, les ATSEM nettoient quand elles peuvent l'école maternelle entre la surveillance des élèves et leur temps d'ATSEM. Les sols et tapis de regroupement ne sont pas lavés toutes les semaines.

-Le temps consacré au travail avec les enseignantes est toujours amputé par des soucis d'autre ordre : liste des élèves à vérifier pour le périscolaire, surveillance des élèves du bus de Klang aux sorties d'école, récupération des élèves de l'élémentaire à la garderie... les enseignantes pallient souvent aux besoins rencontrés.

Les enseignants soulignent la fatigue occasionnée par le nombre d'élèves pris en charge des ATSEM, qui ont un temps de pause très réduit et qui mangent sur le pouce tout en surveillant les enfants, ainsi que le bruit permanent dans lequel sont ces mêmes enfants toute la journée. Il faut en plus aider les plus petits à découper, éplucher et manger, tout en surveillant les plus grands pour éviter qu'ils ne fassent des bêtises. Les ATSEM rentrent fatiguées à 13h30 et doivent continuer leur journée auprès des élèves en classe puis au périscolaire.

Les parents soulignent le fait que seulement 2 accompagnateurs/trices s'occupent d'acheminer vers la salle de restauration 36 élèves de 3 à 11 ans. Ils se posent la question de savoir si la sécurité sur le chemin est effective, et observent eux aussi une fatigue du personnel. Quand ils avaient préparé le dossier pour la cantine, une embauche pouvait être envisagée dès 15 enfants présents au service et se demandent s'il n'est pas possible d'envisager cette embauche.

Monsieur le Maire répond que le temps des ATSEM et de Mme Torrechia (femme de ménage communale) a été augmenté pour prendre en charge le service de la cantine et que cela coûte très cher à la commune.

Les enseignants sont d'accord avec ceci, mais ajoutent que c'est au détriment du ménage fait dans les écoles, les heures ayant été récupérées en partie sur le ménage. Celui-ci se dégrade d'année en année. L'accueil de nouveaux élèves va impliquer sans doute une augmentation de l'utilisation de tous ces services.

Monsieur le Maire répond que le maximum est fait pour les écoles.

Dates prévues des CE suivants: le 23/03/2018 et le 22/06/2018 à 17h15.